

Afin d'organiser au mieux le planning du personnel, merci de nous indiquer les heures d'arrivée et de départ des enfants.

**PERISCO: tout désistement devra être signalé au plus tard le jour même, sans information une demi-heure sera facturée.**

✂ L'inscription pour le mercredi doit se faire le **jeudi précédent**, au-delà de cette date, les inscriptions se feront en fonction des places disponibles. L'équipe d'animation

**NOVEMBRE 2019 (semaine impaire)**

	Lundi 4	Mardi 5	Jeudi 7	Vendredi 8
Matin : Heures d'arrivée				
Petit déjeuner				
Soir : heures départ				

Mercredi 6: ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Petit déjeuner	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

✂

**NOVEMBRE 2019 (semaine paire)**

	Lundi 11	Mardi 12	Jeudi 14	Vendredi 15
Matin : Heures d'arrivée	<b>Férié</b>			
Petit déjeuner				
Soir : heures départ				

Mercredi 13 : ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Petit déjeuner	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

✂

**NOVEMBRE 2019 (semaine impaire)**

	Lundi 18	Mardi 19	Jeudi 21	Vendredi 22
Matin : Heures d'arrivée				
Petit déjeuner				
Soir : heures départ				

Mercredi 20 : ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Petit déjeuner	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

**NOVEMBRE 2019 (semaine paire)**

	Lundi 25	Mardi 26	Jeudi 28	Vendredi 29
Matin : Heures d'arrivée				
Petit déjeuner				
Soir : heures départ				

Mercredi 27 : ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Petit déjeuner	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

✂

**PLANNING PERMANENT EN APS: MERCI DE COCHER CETTE CASE SI L'INSCRIPTION EN PERISCOLAIRE EST IDENTIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE** (jusqu'au vendredi 5/07, ainsi vous n'aurez pas à remplir mensuellement votre planning. Ex: si votre (vos) enfant (s) vient (viennent) tous les lundis de 16h30 à 18h et tous les jeudis de 7h30 à 9h, selon ce que vous noterez sur le planning ci dessus, si vous cochez cette case nous l'(les)inscrirons tous les lundis et jeudis des mois suivants aux horaires indiqués jusqu'au début juillet 2020, les horaires peuvent être approximatif, la facturation se fait en fonction de l'heure d'arrivée ou de départ de l'enfant et non en fonction de l'heure inscrite sur le planning. Vous pourrez le(les)désinscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante: bande-zigs.laplanche@orange.fr en précisant bien le jour ou il(s) ne viendra (ont) pas, sinon toute inscription notée est facturée si le parent n'a pas prévenu de l'absence de l'enfant.

**PLANNING PERMANENT EN ALSH: MERCI DE COCHER CETTE CASE SI L'INSCRIPTION DES MERCREDIS EST IDENTIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE** (idem que pour le périscolaire, ainsi vous n'aurez pas à remplir mensuellement votre planning. Ex: si votre enfant vient de 12h à 18h tous les mercredis ou un mercredi sur deux (préciser les semaines paires ou impaires d'inscription), si vous cochez cette case nous l'inscrirons tous les mercredis ou un mercredi sur deux, jusque début juillet. Attention en cas d'annulation de l'inscription pour le mercredi, vous devez nous envoyer un mail à l'adresse suivante: bande-zigs.laplanche@orange.fr, **le jeudi précédent dernier délai**, passé cette date l'inscription du mercredi sera due (sauf maladie de l'enfant avec certificat à l'appui).